



LANEUVEVILLE

INFO

EDITORIAL

2022 : Année de transition pour la commune de Laneuveville devant Bayon. En effet, 2021 a vu la réalisation des travaux de sécurisation de la route RD9 et la construction de la résidence du Puisot. Ces opérations lourdes en termes de suivis technique, administratif et importantes financièrement sont terminées. Les factures des travaux sont maintenant payées. Les dossiers de récupération des dernières subventions sont transmis aux bailleurs de fonds et nous sommes en attente des soldes qui nous reviennent. Ce n'est qu'à l'issue de ces formalités que les dossiers seront clos et que nous pourrions envisager de nouvelles opérations lourdes.

En attendant, nous avons initié le dossier de rénovation du haut de la rue de Neuville et nous attendons la réponse du Préfet à notre demande de subvention. Il n'est pas certain que cette réponse nous parvienne en 2022 ce qui décalera d'un an les travaux qui resteront programmés. Grâce à une enveloppe modeste du Conseil Départemental, le Conseil Municipal a donné son aval à une modernisation de la cuisine de la salle communale. Il a réservé également une part de cette enveloppe au remplacement d'attractions défectueuses de l'aire de jeux. Au niveau du SIVU, le projet de création d'un groupe scolaire entre dans sa phase de réalisation par le recrutement d'un maître d'œuvre chargé de concevoir une école de 6 classes et un secteur périscolaire pour accueillir 150 enfants. Tout porte à croire que, cette fois, le dossier arrivera à son terme.

Le PLUI retient également toute notre attention. Il entre dans sa phase d'écriture du règlement d'urbanisme qui prévoit le plus clairement possible les mesures à respecter lors de la construction comme : la hauteur des maisons, la présence d'annexes, le recul par rapport aux réseaux etc. A l'issue de cette phase, chaque commune aura à finaliser sa contribution au projet communautaire.

Voilà donc les principaux dossiers en cours en cette fin de printemps. Pour finir, je voudrais mettre à l'honneur les personnes qui consacrent du temps à la commune. L'équipe de fleurissement qui associe Francis NAGEL à quelques bénévoles est particulièrement concernée. Il y a aussi ceux qui, sans rien dire ni demander, embellissent leur quartier. Je vous conseille de venir flâner vers la ruelle verte et magnifiquement fleurie par Marc ANDRE. Je salue également le travail de capture des sources réalisé par René DEMANGEL.

Merci de ces contributions exemplaires, si chacun y met du sien, la vie au village sera plus facile et plus douce.

Et, puisque nous sommes tous sages, je vous propose de mettre en application cette pensée de Bouddha sur le vivre ensemble : « Que le sage vive en son village comme l'abeille recueille le nectar sans abîmer la fleur dans sa couleur et dans son parfum ! »

Maurice BARBEZANT



Dans ce numéro

- I Vie de notre commune
- II Regards sur 2021
- III Communication
- IV Vie pratique
- V Etat civil

I VIE DE NOTRE COMMUNE



Traversée du village

Les travaux de sécurisation du village ont pris fin avec un embellissement paysager à chaque extrémité et l'installation de trois ralentisseurs. La vitesse de circulation est certes bien ralentie mais le trafic reste important et le transit des poids lourds n'a pas encore changé. Nous persévérons dans l'objectif d'une déviation de ce trafic par la voie express . Une relance est adressée régulièrement à la sous-préfecture de Lunéville qui est en charge du dossier.

Le fossé, sur le haut de la rue de Neuviller, qui recueille les eaux de lavage du réservoir et le trop-plein de la lagune de la station de traitement de l'eau potable a été recouvert. Ces travaux pris en charge par le Syndicat des eaux de Pulligny, ont été réalisés par l'entreprise Bonini.



Taux des taxes locales communales 2022

Elles restent inchangées par rapport à 2021 par un vote du conseil municipal à l'unanimité.

Foncier bâti 26,43 %

Foncier non bâti 21,30 %

Aide aux familles : Activités et diplômes

30 € sont accordés aux enfants jusqu'à 18 ans pour toute activité culturelle, sportive ou de loisirs une seule fois par an .

30 € sont offerts aux diplômés jusqu'à la licence.

Pour bénéficier de cette aide, présentez-vous en mairie aux heures de permanence, avec votre diplôme et/ ou votre justificatif de paiement de la cotisation, et un RIB.

Vente de Grumes et affouages 2022

Les affouages 2022 prévus sur la parcelle 13 du bois des Genêtres seront façonnés par 8 affouagistes pour environ 180 stères de bois au prix de 8 € le stère.

Une parcelle du bois du Chivoiteux a été mise à la vente pour un volume de bois évalué à 1400 m³, pour une somme de 24 000 €, le permis d'exploiter a été délivré à l'entreprise Bois et Travaux qui dispose d'une année pour effectuer la coupe, les travaux seront effectués courant 2022.

Chemin du PUISOT : Les peupliers dépérissant le long du chemin seront coupés par un bûcheron qui récupèrera le bois et nettoiera les épines invasives.

Bois de Rebertrand : A la sortie du village en direction de Roville, les parcelles de forêts qui bordent la route ont des peuplements dangereux. Les frênes, notamment dépérissent. A chaque tempête, des arbres tombent sur la chaussée et le risque d'accident n'est pas négligeable. En lien avec l'ONF, il a été décidé de couper les arbres sur une bande d'une profondeur de 20m. Dans le même temps, les grumes de la parcelle, martelées par les agents de l'ONF seront exploitées. Cette parcelle est en pente vers la route. Son exploitation est jugée dangereuse. Il n'est pas envisageable de la proposer en affouage aux habitants.

Projet de Travaux rue de NEUVILLER

L'état de la chaussée du haut de la rue de Neuviller est dégradé, des travaux de réfection s'imposent. Les usagers de cette route sont notamment les habitants des 8 maisons qui bordent cette voie. Le projet présenté a été validé à l'unanimité par le Conseil municipal, un dossier de demande de subvention est déposé. Les travaux seront réalisés lorsque la subvention aura été accordée. Une concertation avec les riverains est prévue.

Afin de limiter la vitesse des motos ou quads sur la partie haute de cette rue, après débat sur ce sujet entre les membres du conseil municipal, et sans aucune objection, il a été décidé d'installer une chaîne amovible. L'accès reste libre, il suffit d'ouvrir puis refermer la barrière.

Avancement du projet de groupe scolaire.

Le SIVU de la Haute Moselle, qui regroupe 7 communes GRIPPOT, BAINVILLE AUX MIROIRS, LEBEUVILLE, MANGONVILLE, ROVILLE-DEVANT-BAYON, NEUVILLER SUR MOSELLE, LANEUVEVILLE DEVANT BAYON, a pris la décision de construire un nouveau groupe scolaire en remplacement des 3 écoles actuelles vétustes. Cet investissement augmentera l'attractivité de notre territoire et offrira de meilleures conditions d'accueil scolaire, périscolaire et de restauration attendue par les élèves et leurs parents. Le financement d'un tel investissement n'est envisageable qu'avec un niveau de subvention suffisant laissant aux communes une part de financement par emprunt compatible avec leurs ressources. Dans cette perspective, l'annuité des emprunts devrait être couverte par les économies de fonctionnement réalisées. Pour cette réalisation de nombreux contacts sont noués avec l'Inspection Académique, la Préfecture, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires, la Caisse d'Allocations Familiales. Leur avis est très favorable au projet et ils sont prêts à l'accompagner financièrement. Le groupe scolaire sera construit sur le site de la MJC à ROVILLE DEVANT BAYON. Pouvant accueillir de 130 à 150 élèves, il comprendra 2 classes de maternelles et 4 classes élémentaires et leurs espaces sanitaires, de stockage, cours et préau. Des espaces adultes bureau et salle des personnels. Des espaces communs salle de restauration, salle d'évolution et jardin pédagogique et locaux périscolaires. A noter, qu'il est envisagé de conserver en le rénovant le Mille-club pour y déployer notamment le volet périscolaire. Cela dépendra du coût de la mise aux normes comparé à une construction neuve et des aides accordées pour rénovation.

Animations

Concert

Vif succès du concert Chœur d'Hommes à l'église du village

Les Choristes, du Chœur d'Hommes Jean Bouillet, sous la direction de Gérard Heitz avec Jean DIDION au piano et accordéon, ont ravi le public venu nombreux apprécier ce concert organisé par la mairie.



Fleurissement et embellissement

Dans le souci d'embellir le village, de nouvelles jardinières de couleur, garnies de fleurs, ont été installées sur les 2 lavoirs par des volontaires de l'équipe municipale et quelques bénévoles, les bacs de la place de la mairie et ruelle Houssot embellissent également notre localité.



Chasse aux œufs



Sous un soleil printanier, les enfants sont venus à la recherche des œufs décoratifs cachés dans le jardin de la salle communale puis ils ont reçus les lapins et œufs en chocolat offerts par la commune pendant que les parents se retrouvaient autour du pot de l'amitié.

Spectacle salle communale du foyer

Deux après-midi récréatifs gratuits pour tous, ont été organisés par Famille Rurales du Saintois pour les enfants de nos villages sous la direction de Peggy BERGER référente parentalité du RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS.

Atelier pop-up création de carte en 3D pour les enfants à partir de 6 ans.

L'HEURE DU CONTE a captivé les jeunes enfants venus écouter les contes musicaux de Philippe POCHAT, conteur improvisateur, chanteur musicien.



II REGARDS SUR 2021

Bureau du secrétariat

Installation d'une cloison verrière entre le bureau du secrétariat et le couloir, afin de réaliser des économies d'énergie et optimiser l'espace accueil.



Plantation grande rue et mise en valeur de la stèle en lien avec les travaux d'aménagement et de sécurisation de la D9.



Inauguration de la résidence du puisot, belle réalisation d'un bâtiment économe en énergie

Un an après le 1^{er} coup de godet, l'inauguration des 2 appartements communaux a eu lieu en présence des habitants, de Dominique Potier député de la circonscription, Martine Huot-Marchand sa suppléante, Jean François Husson sénateur, Gérôme Klein Président de la communauté de Communes du pays du Saintois, Gauthier Brunner ancien conseiller départemental. Les enfants ont tenu le ruban tricolore coupé par le sénateur Jean François HUSSON, puis s'est déroulée la visite de ce bâtiment répondant à toutes les normes basse consommation et tous se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial.



11 NOVEMBRE

Commémoration de la cérémonie du 11 novembre avec les élus de LEMENIL MITRY. Merci à René DEMANGEL pour son exposition d'armes et ustensiles utilisés par les « Poilus ».

Lors de cette cérémonie, 4 jeunes diplômés ont reçu un prix de 30 € pour leur réussite

Brevet de Collèges : Brian BURAKOWSKI, Maëlys DA SILVA, Léo ZACKARIN.

Licence : Claire BARTHELET.

Toutes nos félicitations.





St Nicolas

Après un passage dans le village , les enfants ont assisté à un spectacle et partagé un goûter organisé par le Foyer Rural , puis ils ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 15 € et une friandise offertes par la mairie, 32 enfants sont concernés par cette manifestation.



Seniors

En raison de la pandémie, le repas annuel, au moment des fêtes, n'a pas eu lieu cette année, 27 bons d'achat CARREFOUR CONTACT d'une valeur de 30 € ont été distribués par l'équipe municipale au domicile de nos aînés qui leur ont réservé un accueil chaleureux.

Boite à livres

Fabriquée avec des matériaux de récupération par Francis , Louis et Pascal, la boîte à livres a été installée sur la place du village à côté de l'abri bus. Elle est ouverte à tous petits et grands, un grand merci à tous les donateurs, ce qui permet d'offrir et de renouveler un large éventail d'auteurs pour tous les âges. Plus de 200 livres triés et rangés par Claudia vous attendent sur les étagères.



III COMMUNICATION

Panneau Pocket

Soucieux d'une communication efficace et rapide avec les administrés, nous avons fait le choix de l'application PANNEAU POCKET. Notre outil va changer, à partir du 1^{er} janvier 2023 nous communiquerons par l'application INTRAS MUROS en lien avec la Communauté de Communes du Pays du Saintois, des informations et des flyers vous seront donnés ultérieurement lors de sa mise en place.

Facebook

La commune dispose désormais d'une page Facebook , vous pouvez vous abonner « commune de Laneuville devant Bayon »

Santois et moi

Association loi de 1901, créée en avril 2021, domiciliée à Vézelize, en mairie. Son but est "organiser, faire vivre et développer un mouvement citoyen en particulier sur le territoire du Saintois" .

L'association publie un mensuel gratuit disponible en envoi par mail (donnez votre adresse mail pour être inscrit sur la liste de diffusion) ou chez une trentaine de commerces, institutions ou associations sur le Saintois

En consultant ce site vous serez informés des activités culturelles sur le Saintois et ses environs, des adresses, et bons plans, des offres d'emploi...

Site : <https://www.santoisetmoi.fr/accueil>

Contact : santoisetmoi@gmail.com , ou [06 15 43 61 39](tel:0615436139) ou par courrier, 1 rue de la Carrière, 54330 Vézelize.

SITE INTERNET

Notre site internet est mis à jour régulièrement, vous pouvez consulter les comptes rendus du Conseil Municipal, ce journal y est également mis en ligne.

IV VIE PRATIQUE



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le **conciliateur de justice** est un auxiliaire de justice bénévole. Son **rôle** est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est **gratuit**.

Une liste des conciliateurs de justice est disponible en mairie, vous pouvez également prendre contact tél : 03 83 17 24 00 adresse 3, rue Suzanne Regnault-Gousset C.O 90010 54035 NANCY Cedex Mel : conciliateur.ca-nancy@justice.fr

Dans la pratique, vous pouvez prendre rendez-vous avec le conciliateur de notre secteur qui reçoit tous les 3^{ème} jeudis du mois en appelant le secrétariat de la mairie de HAROUE.

Déchetterie et ramassage des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi matin, vous trouverez toutes les informations sur le site de la communauté de communes du pays du SAINTOIS

<https://www.ccpaysdusaintois.fr/fr/redevance-incidente.html>

Côté restauration

Un camion « **pizza artisanale Food truck** » est présent un mercredi sur deux sur la place du village de 18 h à 21 h commande à partir de 16 h tél : 06 19 35 54 99

Le restaurant « **L'instant Terroir** » est ouvert tous les jours sauf le weekend (sur réservation) tél : 03 83 42 43 54 contact.linstantterroir@gmail.com suivez-le sur la page Facebook

Relais famille du Saintois

3 rue de la libération, Vézelize 54330

<https://www.tabletteslorraines.fr/article/un-tiers-lieu-solidaire-a-vezelize>

relaisfamilles.saintois@famillesrurales.org

Le relais famille a été créé par l'association Familles Rurales Ceintrey-Voinémont, c'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation, il vous propose :

France Services : Accompagnement administratif et numérique en lien avec les services publics (famille, solidarité, social, citoyenneté, retraite, emploi, logement...).

Gratuit, sur rendez-vous, au 03 83 53 39 08 ou 06 63 94 86 19

Lundi 10h-12h / 15h00-17h30

Mardi 9h-12h / 13h-18h30

Mercredi 14h-17h

Jeudi 9h-12h / 14h-16h

Vendredi 9h-12h

Permanences de partenaires dans les locaux de Relais familles du Saintois

Juridique : un samedi matin par mois, sur rdv

CPAM : les vendredis après-midi, rdv auprès de la CPAM ou du Relais Familles du Saintois

Mission Locale (16-25ans) : rdv auprès de Mission Locale de Toul

Retravailler Lorraine : rdv auprès de Vandoeuvre au 03 83 31 29 37

Finances publiques : rdv sur [impots.gouv](http://impots.gouv.fr)

Le Relais Familles peut vous aider dans vos prises de rdv.

Aide numérique : avec Daniel Mercy au 06 41 09 28 76

Atelier individuel : sur tout type de demande (réalisation de CV, prise en main de l'outil informatique, logiciels, réseaux sociaux, portable...)

Atelier pour les 16-25 ans : coup de pouce à l'emploi, ateliers imprimante 3D...

Mobilité solidaire : une aide aux déplacements, pour les habitants, par des conducteurs bénévoles, portée par le Centre Social Arc en Ciel en partenariat avec le Relais Familles du Saintois. Pour en bénéficier, sur critères de ressources (pour plus d'information contacter le 03 83 53 39 08), à raison de 5 déplacements maximum par mois (ex : allez faire ses courses, rdv chez un médecin, entretien d'embauche, visite d'un proche...), ou devenez conducteur bénévole pour ce dispositif : vous serez sollicités en fonction de vos disponibilités et pour chaque km parcouru un défraiement de 0.40€ non imposable vous sera versé.

Lieu d'Accueil Parents-Enfants : jeux, rencontres, éveil, activités ponctuelles...

Lundi et Mercredi Matin de 9h à 12h

(Fermé seconde semaine des petites vacances scolaires)

Vous arrivez quand vous le souhaitez pendant les horaires d'ouverture.

Jeunesse pour les 11-17ans :

Mercredi après-midi et vacances scolaires (inscription demandée + une cotisation de 3 euros à l'année) : Réalisation de projets et de loisirs. Exemples : atelier pour les enfants, Cluedo géant, escape Game, graff.. (une faible participation financière peut être demandée pour certains loisirs).

Zone ados : samedi après-midi (sur inscription au préalable) : après-midi libre, jeux, sorties...

Bibliothèque de Vézelize : ouverte toute la semaine, gratuite

Emprunts de jeux gratuits : (jeux éducatifs, jeux de société pour petits et grands, jeux d'imitation, jeux d'extérieur...)

Système d'échange local : échanges de biens et de services entre habitants sans avoir recours à l'argent.

La bricole Seloise : 2ème et 4ème samedi du mois, de 9h30 à 12h entrée libre, sans inscription. Débutant ou pas, avec votre matériel ou pas, vos projets ou pas, on partage, on se donne des coups de mains, on répare.

Bien vivre ensemble
Propreté du village
Nos animaux de compagnie



Pour le bien de tous, merci de tenir en laisse vos animaux de compagnie dans le village, ramasser leurs déjections et éviter de les laisser divaguer sur l'aire de jeux qui est réservée aux enfants.

Containers

Les points d'apport volontaire sont régulièrement encombrés de déchets indésirables déposés par des habitants ou des personnes de passage peu scrupuleuses de l'environnement. Le versement de déchets sur le domaine public est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €. Tout ce qui ne peut être déposé dans les containers doit être porté en déchetterie. Francis, notre employé municipal est à l'affût de ces dépôts sauvages mais il ne peut constamment surveiller et nettoyer ces endroits, il est appelé à d'autres tâches, **veuillez respecter son travail.**

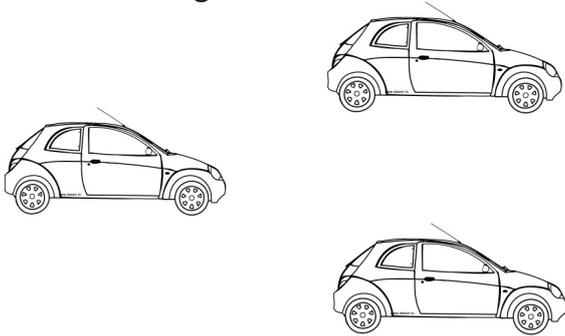


Gestion des populations de chats errants



Après autorisation du maire, les chats errants près des containers ont été capturés par le refuge de BRANTIGNY afin de procéder à leur stérilisation ce qui stabilisera automatiquement cette population féline.

Aire de covoiturage



Afin d'éviter les stationnements prolongés dans le village des personnes de passage qui partagent l'utilisation de leur véhicule, il est rappelé qu'une aire de covoiturage est à disposition à l'entrée du village en venant de Bayon.



Bruits et Nuisances sonores

Rappelons quelques règles de bon voisinage en matière de bruit.

Les travaux de bricolage, jardinage, taille ,réalisés par les particuliers susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, scie, bétonneuse etc...) peuvent être effectués

Les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Arrêté préfectoral du 26/12/1996



Nouveaux habitants arrivée et départ

Pour être au plus proche de ses administrés, la mairie vous demande de signaler en mairie tout départ ou arrivée de nouveaux habitants dans la commune par le biais que vous souhaitez (mail, téléphone, passage en mairie) merci pour votre collaboration .

V ETAT CIVIL

Mariage

Eric RUINIER Mégane BOLOGNA le 21/08/2021

Décès

Jean PAULY le 27/01/2002

Naissances

Lyanaël HALLER né le 28/09/2021

Lorys CORBIER EVE né le 11/02/2022

Théo ROUCH né le 17/02/2022

Achille FERRY né le 01/03/2022

Loris MARIN né le 11/03/2022

Gustave COLLIER né LE 02/04/2022

L'équipe Municipale poursuit son action pour le bien vivre à **LANEUVEVILLE DEVANT BAYON**, reste à votre écoute et vous souhaite un très bel été.



Capture des sources rue des jardins



Sentier fleuri les ruelles



Mairie de Laneuville-devant-Bayon

7 rue de Neuville
54740 Laneuville-devant-Bayon
Téléphone : 03 83 72 59 81
E-mail : mairielaneuvilledevantbayon@orange.fr
Permanence : lundi de 17h30 à 18h30
Vendredi de 11h à 12h30

Directeur de Publication : **Maurice BARBEZANT**

Rédaction : **Edith HILD**

Mise en page : **Edith HILD**

Crédits photos : **Edith HILD**

Dépôt Légal ISSN : **2741-4477**

Impression : **www.l-ami-net**

Parution : **juin 2022**

Tirage 120 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique